

15.09.2005 - 08:00 Uhr

Étude PwC: "Les comités d'audit en Suisse" - Les entreprises suisses à un niveau élevé en matière de comités d'audit

Zurich (ots) -

Les exigences imposées au conseil d'administration, au comité d'audit et à d'autres comités du conseil d'administration ne cessent d'augmenter. Les membres suisses des comités d'audit se montrent extrêmement conscients de leurs responsabilités. La réglementation et les modifications croissantes des normes de présentation des comptes exigent toutefois de chacun des membres d'un comité d'audit qu'il fasse preuve d'une grande disponibilité à apprendre, de compétence et d'expérience. Il existe un besoin d'action en matière de gestion des risques et de contrôle interne. Un tiers seulement des comités d'audit procèdent à un échange régulier avec le réviseur externe, et ce bien que le comité d'audit constitue le lien entre le conseil d'administration et le réviseur externe. En moyenne, chaque membre d'un comité d'audit fait partie de quatre conseils d'administration. Les comités d'audit se réunissent environ 4,8 fois par an; les entreprises cotées à New York se réunissent, quant à elles, en moyenne 7,7 fois par an. Les comités d'audit consacrent entre 2,5 et 4,5 heures par séance. Tels sont les résultats de l'étude "Les comités d'audit en Suisse" de PricewaterhouseCoopers et de l'IFPM-HSG Center for Corporate Governance, pour laquelle 270 entreprises de Suisse ont été interrogées.

Un tiers des comités d'audit se réunissent régulièrement avec les réviseurs externes. Seules 67 % des entreprises cotées à New York et 48 % de celles cotées à la SWX chargent leur réviseur externe de présenter leurs résultats directement à l'ensemble du conseil d'administration et d'aborder les constatations critiques. Stephan Bachmann, responsable Audit et membre du Directoire de PricewaterhouseCoopers Suisse, commente ainsi: "Il est de la compétence du comité d'audit de collaborer avec les réviseurs externes et de garder un contact régulier avec eux. Au niveau du conseil d'administration, le comité d'audit est dès lors le principal interlocuteur des auditeurs externes. Le conseil d'administration étant toutefois responsable de l'établissement des comptes annuels, il peut être opportun et efficace que les réviseurs externes présentent leurs résultats directement à l'ensemble du conseil d'administration." Pendant la séance du comité d'audit, 94 % des entreprises discutent des rapports de la révision externe sur les comptes annuels, 93 % du rapport de l'audit interne, 92 % des comptes annuels avant leur publication, 88 % de la lettre de recommandations des réviseurs externes et 86 % du rapport de la révision externe sur la planification de l'audit. Il continue toutefois de subsister un besoin d'action pour certains points afin que la fonction du comité d'audit puisse être exercée de manière véritablement efficace. L'étude montre que la gestion des risques et le contrôle interne n'ont été analysés jusqu'ici que par 68 % des comités d'audit. Seuls 50 % des comités d'audit se sentent compétents en ce qui concerne le respect des normes.

Composition, méthodes de travail et compétences

La composition des comités d'audit en Suisse correspond largement aux recommandations des chiffres 23 et 24 du "Code suisse de bonne pratique pour le gouvernement d'entreprise". L'expérience des membres des comités d'audit est très vaste en ce qui concerne la gestion

d'entreprise, les finances et les connaissances sectorielles; ils ont en général une moyenne de cinq ans d'expérience en tant que membre d'un comité d'audit. L'étude fait en revanche ressortir un manque de connaissances dans les domaines du contrôle interne, de la gestion des risques et de la présentation des comptes. Les membres des comités d'audit sont toutefois conscients de ces lacunes et assistent à des séminaires de formation spécifiques. 38 % des entreprises obtiennent le savoir nécessaire auprès de spécialistes externes. C'est notamment dans le domaine de la gestion des risques que les spécialistes externes ont un rôle important. 34 % des membres des comités d'audit entendent se former dans le domaine de la présentation des comptes et 24 % dans celui de la gestion des risques et de la compliance.

L'étude "Les comités d'audit en Suisse" peut être commandée sous forme de fichier pdf auprès de Claudia Steiger.

Contact:

Stephan A. J. Bachmann
Membre du Directoire
Responsable Audit
E-mail: stephan.bachmann@ch.pwc.com

Ulrich Vogt
Associé Audit
E-mail: ulrich.vogt@ch.pwc.com

Claudia Steiger
Public Relations
E-mail: claudia.steiger@ch.pwc.com

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100008191/100496319> abgerufen werden.